

## Procès-verbal approuvé

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES LE PHÉNIX, tenue le mardi 4 juin 2024, à 13 h, au restaurant Le Bossini situé au 965, route de l'Église, Québec, et à laquelle il y a eu quorum.

### Sont présents :

BELLEMARE, Simon-Pierre	représentant du personnel professionnel
BOUCHER, Stéphanie	représentante du personnel enseignant
BUI, Cassandra	représentante des groupes communautaires
BUSSIÈRES, Mylène	représentante des groupes communautaires
OUELLET, Steve	représentant du personnel enseignant
ST-PIERRE, Paule	représentante du personnel enseignant
VACHON, Sylvie	représentante du personnel de soutien

### Est également présent :

Joël Garneau,  
directeur

### Sont invités :

Jocelyne Boivin,  
directrice adjointe  
Cyril Martin,  
gestionnaire  
d'établissement

### Sont absentes :

Véronique Desgagnés,  
directrice adjointe  
Andrée-Anne Richard  
représentante du personnel enseignant  
Paule St-Pierre  
représentante du personnel enseignant

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Mylène Bussièrés, présidente, ouvre l'assemblée à 13 h 05, souhaite la bienvenue à tous et fait la lecture de l'ordre du jour.

## C.E.-90-23-24-506 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

À la suite de la lecture de l'ordre du jour, madame Stéphanie Boucher en propose l'adoption. Celui-ci est par la suite adopté à l'unanimité.

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 avril 2024;

4. Suivi du procès-verbal de la réunion du 23 avril 2024;
5. Intervention du public;
6. **Volet information :**  
 Direction de l'établissement
  - 6.1 Information de la direction
  - 6.2 Organisation scolaire, organisation d'été et début d'automne
  - 6.3 État financier du budget 2023-2024
  - 6.4 Règles budgétaires 2024-2025
  - 6.5 Offre de service 2024-2025 (FG, FGBE et Grand Public)
  - 6.6 Contributions financières exigées (frais afférents)
  - 6.7 Orientations du Centre pour l'année 2024-2025
  - 6.8 Conseil d'établissement 2024-2025 candidatures
  - 6.9 Guide de l'élève
  - 6.10 Retour sur le plan d'effectif
7. **Volet décision :**
  - 7.1 Normes et modalités d'évaluation (approbation)
  - 7.2 Liste des manuels scolaires et matériel didactique (approbation)
8. Autres sujets ou questions et demandes des membres;
9. Levée de l'assemblée.

**C.E.-90-23-24-507 • ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 23 AVRIL 2024**

Madame Sylvie Vachon propose l'adoption du procès-verbal du 23 avril 2024 et celui-ci est adopté à l'unanimité.

• **SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 23 AVRIL 2024**

Monsieur Joël Garneau mentionne que le point 6.6 du procès-verbal du dernier conseil sera reconduit à la présente rencontre.

• **INTERVENTION DU PUBLIC**

Nil.

**6. VOLET INFORMATION**

Direction de l'établissement :

• **Information de la direction**

Monsieur Joël Garneau informe les membres sur différents sujets : portrait de la clientèle au 3 juin qui totalise 1 133 élèves actifs, mais qui dénombre tout de même une diminution des ETP de 8,6%. Il mentionne que le secteur jeune va très bien et les 4 classes seront de retour l'an prochain avec l'ajout du groupe « Pré-DEP » qui sera annexé à la classe de « La Parenthèse ». Il mentionne qu'une soirée portes ouvertes a eu lieu le 23 mai pour les élèves provenant des écoles secondaires qui voudraient s'inscrire en FGA pour 24-25.

- **Organisation scolaire, organisation d'été et début d'automne**

Monsieur Joël Garneau mentionne que les cours d'été seront un copier-coller de l'année 2023-2024. Une rencontre d'information aura lieu le 7 juin avec les enseignants. Pour la session d'automne, le personnel enseignant sera de retour en grande partie.

- **État financier du budget 2023-2024**

Monsieur Cyril Martin présente la mise à jour des états financiers 2023-2024. Il ajoute la mesure 15 111 au montant de 12 000\$ et la mesure 15164 au montant de 530 000\$. Il annonce un déficit prévisionnel d'environ 259 000\$

- **Règles budgétaires 2024-2025**

Monsieur Cyril Martin mentionne ne pas avoir reçu les documents relatifs aux règles budgétaires par le ministère. Le point sera reconduit à la première rencontre du conseil d'établissement 2024-2025.

- **Offre de service 2024-2025 (FG, FGBE et GrandPublic)**

Monsieur Joël Garneau présente les documents sur les offres de service. En FAD, les cours offerts restent les mêmes que l'année 2023-2024. Un seul ajout pour les cours en informatique – Access 5082.

- **Contributions financières exigées (frais afférents)**

Monsieur Joël Garneau informe le point sera discuté au point 7.3 du Volet Décision.

- **Orientations du Centre pour l'année 2024-2025**

Monsieur Joël Garneau mentionne que la thématique du Centre pour 2024-2025 sera : « Mieux accueillir nos élèves ». Les rencontres EVR passeront de 4 à 25 h pour les nouveaux élèves avec des sujets thématiques.

- **Conseil d'établissement 2024-2025 candidatures**

Tous les membres restent en place pour l'année 2024-2025. Madame Mylène Bussièrès et madame Cassandra Bui demeurent les représentantes des groupes communautaires. Leurs titres respectifs seront connus lors de la première rencontre du conseil à l'automne 24-25. Messieurs Simon-Pierre Bellemare et Steve Ouellet conservent leurs titres pour une 2<sup>e</sup> année consécutive. Mesdames Stéphanie Boucher, Andrée-Anne Richard et Sylvie Vachon demeurent également au conseil. Madame Paule St-Pierre devra être remplacée. Elle a quitté pour son congé de maternité. Un Forms sera envoyé en début d'année prochaine.

- **Guide de l'élève**

Monsieur Garneau informe qu'une nouvelle version est en production et que le document final sera présenté lors de la première rencontre du conseil d'établissement 24-25.

- **Retour sur le plan d'effectif**

Monsieur Joël Garneau mentionne que sur le plan d'effectif pour l'année 2024-2025 il y aura un affichage pour le poste d'agent multiculturel à la suite du départ de Camille Moreau. Un ajout de 50% sur le poste d'orthopédagogie et un affichage pour un agent de service social.

## **7. VOLET DÉCISION**

**C.E.-90-23-24-508**

### **7.1 Normes et modalités d'évaluation (approbation)**

Monsieur Joël Garneau présente la version 2024-2025 du Guide des normes et modalités d'évaluation. Aucune modification n'a été apportée mis à part la date sur le dessus du document. Madame Stéphanie Boucher en propose l'adoption et les membres adoptent la proposition à l'unanimité.

**C.E.-90-23-24-509**

### **7.2 Liste des manuels scolaires et matériel didactique (approbation)**

Madame Stéphanie Boucher présente le document aux membres. Elle informe que nous avons une licence restante d'une année avec les éditions CEC pour les manuels d'anglais. Elle mentionne également que les manuels de mathématique sous l'onglet « Volume » surlignés en rouge sont en rupture de stock auprès des fournisseurs. Madame Sylvie Vachon en propose l'adoption et les membres adoptent la proposition à l'unanimité.

**C.E.-90-23-24-510**

### **7.3 Contributions financières exigées – frais afférents (approbation)**

Monsieur Cyril Martin informe qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024 les frais afférents exigés seront augmentés à 25\$ lors de l'inscription et que les examens passeront à 30\$. Madame Sylvie Vachon en propose l'adoption et les membres adoptent la proposition à l'unanimité.

## **8. AUTRES SUJETS OU QUESTIONS ET DEMANDES DES MEMBRES**

Aucun commentaire ou demande.

**C.E.-90-23-24-511**

## **9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame Mylène Bussièrès que l'assemblée soit levée.

La proposition est résolue à l'unanimité.

L'assemblée est levée à 14 h 55.

---

*Présidente*

---

*Directeur*